



ERASMUS CAPITAL PLUS

Rapport annuel au 30 Septembre 2024

Société de gestion : ERASMUS GESTION

Siège social : 14 rue de Marignan 75008 PARIS

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Sommaire

Rapport de gestion

Politique d'investissement	4
----------------------------------	---

Comptes annuels

Bilan actif	12
Bilan passif	13
Compte de résultat	14

Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement	16
Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices	17
Règles et méthodes comptables	20
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	25
Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice	26
Ventilation de l'actif net par nature de parts	27
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	28
Exposition sur le marché des obligations convertibles	29
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux	30
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle	31
Exposition directe sur le marché des devises	32
Exposition directe aux marchés de crédit	33
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	34
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	35
Créances et dettes : ventilation par nature	36
Frais de gestion, autres frais et charges	37
Engagements reçus et donnés	38
Autres informations	39
Détermination et ventilation des sommes distribuables	40
Inventaire	46
Inventaire des opérations à terme de devises	47
Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	48

ERASMUS CAPITAL PLUS

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part.....	50
Synthèse de l'inventaire	51
Annexe	52

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

COMMENTAIRE DE GESTION

Le contexte macroéconomique a été plutôt porteur sur l'année fiscale du fonds Erasmus Capital Plus. Ce qu'il faut principalement retenir, c'est que la trajectoire résolument baissière de l'inflation a permis aux banquiers centraux, de part et d'autre de l'Atlantique, de procéder au très attendu pivot, qui a mis fin à deux années de hausse des taux quasi ininterrompue.

Par zone géographique, l'Amérique du Nord tire, une nouvelle fois, son épingle du jeu. La zone a largement dépassé les attentes, grâce notamment à un consommateur américain toujours très optimiste, qui n'a pas hésité à utiliser une grande partie de son épargne de précaution constituée pendant les différents confinements, voire à utiliser des crédits à la consommation, pour maintenir son rythme de consommation élevé. La Fed est venue en soutien à la fin de l'été avec une double baisse des taux, assortie de commentaires rassurants sur le potentiel de croissance. Boursièrement, les marchés ont, en plus, été tirés par l'insolente performance des sociétés exposées à l'intelligence artificielle, au premier rang desquelles Nvidia, qui a plus que doublé sur la période. Au total, le S&P a progressé de plus de 30%.

En Europe, la situation a été plus mitigée, avec une croissance qui reste désespérément atone, malgré des déficits records. Le moteur de la locomotive allemande s'est grippé tandis que la France s'est empêtré dans un marasme politique et économique. Seuls les pays du Sud ont réussi à avoir une croissance supérieure à leur croissance potentielle. Mais pour la première fois de son histoire, la BCE a devancé la Fed sur une baisse des taux, grâce notamment à une inflation qui est revenue sous les 2%. Cela a soutenu les marchés et l'Eurostoxx progresse de près de 20%.

L'Asie enfin, a souffert d'un ralentissement important de la Chine. Le vieillissement de la population, le coup de frein à l'immobilier et la difficulté à trouver dans la consommation interne un relais aux exportations qui ont fait la réussite du pays, sont autant d'éléments qui pèsent sur la croissance du pays. A noter tout de même, en toute fin d'exercice, l'annonce de plusieurs plans de relance qui ont permis au marché chinois de rebondir fortement. Pour le reste de la zone, l'Inde a connu des performances remarquables. Le Japon, également, après des décennies de déflation, a profité du rebond de l'inflation pour retrouver ses plus hauts historiques, près de 30 ans après.

Les performances

Le fonds termine l'année fiscale en progression de 8.35% (part R) contre un indice en progression de 5.94%.

Sans surprise, les sources de volatilité sont venues de la poche Actions. Du côté des choses qui ont pesé, Christian Dior (que l'on a ensuite arbitré vers LVMH) (-5%) a souffert du ralentissement chinois, malgré un rebond fin septembre 2024. Les titres ST Micro et Dassault Systèmes, qui ont été cédés en cours d'année ont également pesé sur la performance.

Par ailleurs, nous avons repondéré notre poche Small Cap européennes au cours du deuxième trimestre 2024, en raison de la faible valorisation et de la perspective de la première baisse des taux de la BCE. Il est clair aujourd'hui que nous avons effectué ce mouvement trop tôt. En revanche, notre exposition aux Marchés américains a bien performé et a tiré la performance.

Les mouvements

Les pondérations Action / Obligation / Monétaire sont restées stables à 40/30/30. Mais cela ne nous a pas empêché d'être actifs au cours de l'exercice.

Sur la poche Actions, déjà, nous avons fortement augmenté notre pondération aux marchés américains, qui est passée de 35% à 45% en cours d'exercice, au détriment de l'Europe. Le stock picking a également été assez dynamique. Nous avons fait des arbitrages également en faveur de l'Amérique du Nord. Par exemple, nous avons cédé Sanofi au bénéfice de Zoetis, leader mondial de la santé vétérinaire. Nous avons cédé ASML et ST Micro au profit de Broadcom. Enfin, nous avons cédé Dassault Systèmes au profit d'Amazon et Mastercard. Nous avons également cédé TotalEnergies, après un excellent parcours.

ERASMUS CAPITAL PLUS

Sur les poches monétaire et obligataire, nous avons eu une approche pragmatique. Nous avons fortement augmenté la poche monétaire en début d'année calendaire 2024, avec l'idée que les rendements embarqués étaient élevés (3 à 5% en fonction des zones), quasiment équivalents aux rendements obligataires et qu'ils nous protégeaient en cas de mauvaise surprise sur l'inflation. Cette stratégie a parfaitement fonctionné jusqu'à la réunion estivale de la Fed. La poche monétaire, qui est montée en cours d'année à près de 50% du fonds, a ensuite été réduite progressivement au bénéfice de la poche obligataire.

PERFORMANCES DE L'OPC

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Performance nette du 29/09/2023 au 30/09/2024	
Erasmus Capital Plus Part R	8,44 %
Erasmus Capital Plus Part I	9,75 %
Erasmus Capital Plus Part E	9,09 %
Ester capitalisé + 2%	6,14 %

PRINCIPAUX MOUVEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Instrument	ISIN	Buy/Sell	Trade Date	Quantity	Trade Price	Montant Net
OFI INVESEG COURT TERME	FR0000975617	Buy	26/07/2024	9 068,00	203,14	1 842 073,52
REGARD MONETAIRE PART H	FR0010450908	Buy	26/07/2024	151,00	12 163,61	1 836 705,11
ALLIANZ MONETAIRE C SI 3 DEC	FR0000011884	Sell	26/07/2024	6 500,00	198,17	1 288 118,00
ALLIANZ MONETAIRE C SI 3 DEC	FR0000011884	Buy	04/07/2024	6 500,00	197,72	1 285 154,65
AXA COURT TERME A EUR CAP	FR0000288946	Buy	30/04/2024	470,00	2 481,38	1 166 248,98
REGARD MONETAIRE PART H	FR0010450908	Sell	23/09/2024	90,00	12 236,01	1 101 240,90
OFI INVESEG COURT TERME	FR0000975617	Sell	23/09/2024	5 200,00	204,34	1 062 568,00
AXA COURT TERME A EUR CAP	FR0000288946	Buy	13/02/2024	400,00	2 460,66	984 262,36
ISHARES EUR CORP ESG 0-3Y D	IE00BY2TVV78	Buy	20/09/2024	194 800,00	5,00	974 408,17
ISHARES EURO FLOATING RATE B	IE00BF5GB717	Buy	23/09/2024	190 600,00	5,10	973 200,82
AMUNDI FLOAT RATE USD CP-C	LU1681041031	Buy	20/09/2024	18 170,00	53,48	972 817,45
REGARD SOUVERAINS EURO	FR0007083373	Buy	12/04/2024	4 800,00	175,42	842 016,00
INVECO S&P 500 ESG UCITS ETF ACC	IE00BKS7L097	Buy	12/04/2024	12 500,00	66,37	830 520,99
REGARD SOUVERAINS EURO	FR0007083373	Sell	26/07/2024	4 800,00	168,41	808 368,00
ISHARES EURO GVT BOND 5-7 YR ETF DIS	IE00B4WXG34	Sell	12/04/2024	5 600,00	143,55	803 016,84
LYXOR S&P500 ETF EUR	LU1135865084	Sell	12/04/2024	2 200,00	344,33	756 707,88
ISHARES IBOBDS DEC 2028 TERM € CORP UCITS ETF	IE0008UEVOE0	Sell	04/07/2024	143 000,00	5,26	752 067,60
HLDE 4 3/4 19/12/23	XS1764706310	Sell	19/12/2023	700 000,00	100,00	700 000,00
LYXOR SMART OVERNIGHT RETURN - ETF C-EUR	LU1190417599	Buy	09/09/2024	6 500,00	104,16	677 771,21
LYXOR SMART OVERNIGHT RETURN - ETF C-EUR	LU1190417599	Sell	20/09/2024	6 500,00	104,26	676 945,76

INSTRUMENTS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR ERASMUS GESTION

Au 30/09/2024, Erasmus Capital Plus détient des parts des fonds Erasmus Small Cap Euro, Erasmus Mid Cap Euro et Erasmus Smid Croissance Europe.

TAXONOMIE / SFDR

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Pour l'investissement en titres vifs, les gérants analysent systématiquement les sociétés émettrices selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance afin d'établir une notation ESG. La méthodologie de notation se nourrit de données qualitatives et quantitatives issues des rapports extra-financiers des sociétés et d'évaluation extra-financières des émetteurs effectuées par des prestataires externes. Alors que les critères du pilier Gouvernance restent les mêmes pour chaque entreprise étudiée, ceux des piliers Social et Environnement varient d'une industrie à l'autre en fonction d'une matrice de matérialité. Chaque pilier est noté de 0 à 10 (meilleure note). La notation ESG de chaque société est obtenue en agrégeant les notes de chaque pilier selon une pondération propre à son industrie. La notation ESG est ensuite ajustée (normalisée) afin de pouvoir être comparée inter-industrie. Le fonds s'applique une limite de notation de 4 minimum.

ERASMUS CAPITAL PLUS

Pour la partie de l'actif net investi en OPC, les gérants sélectionnent des fonds et ETF classés Article 8 ou Article 9 au sens de la réglementation SFDR.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet www.erasmusgestion.com dans la rubrique Informations réglementaires

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

La Politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet www.erasmusgestion.com dans la rubrique Informations réglementaires.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Conformément aux dispositions de la directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 concernant les gestionnaires de fonds en valeurs mobilières (ci-après désignée la « directive UCITS V »), ERASMUS GESTION s'engage à établir, mettre en œuvre et maintenir des politiques, procédures et pratiques de rémunération compatibles avec une gestion saine et efficace des risques encourus par la Société. Depuis la création d'ERASMUS GESTION, la politique de rémunération est définie par la Direction Générale conformément à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM ou FIA que la Société de Gestion gère. Elle est notamment déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts, et pour prévenir les prises de risques inconsidérées et/ou incompatibles avec l'intérêt des clients de la Société. Plus particulièrement, la politique de rémunération vise à assurer une cohérence entre les comportements des professionnels qu'elle emploie et les objectifs à long terme de la société et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise. Cette politique vise également à interdire tout mode de rémunération susceptible de créer des risques excessifs pour la société de gestion. ERASMUS GESTION a intégré, dans sa politique de rémunération, les guidelines émises par l'ESMA dans son document « Guidelines on sound remuneration policies under the UCITS Directive and AIFMD 2016/411 » du 31 mars 2016. Le dispositif s'applique à tous les collaborateurs de la Société de Gestion ; sachant que la société a identifié les fonctions suivantes en tant que « Personnel identifié » au sens de la Directive, à savoir : ses dirigeants, ses gérants, ses commerciaux, son RCCI, son Secrétaire Général. La ventilation des rémunérations sur l'exercice 2023 est de 1207k€ au titre des rémunérations fixes et 206k€ au titre des rémunérations variables ; ces montants concernent 21 bénéficiaires.

La Politique de rémunération est disponible sur le site internet www.erasmusgestion.com dans la rubrique Informations réglementaires.

ERASMUS CAPITAL PLUS

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Identifiant d'entité juridique :

Erasmus Capital Plus
96950001U18MH3V6UY38

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-t-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de ___% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé pas d'investissements durables



Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds promouvait des caractéristiques environnementales adaptées aux particularités de chaque secteur investi. Il a investi dans des sous-jacents OPC qui promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales propres à leur stratégie de gestion selon l'Article 8 de la réglementation SFDR, ou qui ont pour objective l'investissement durable selon l'Article 9. Il a aussi investi aussi dans des titres vifs émis par des sociétés qui ont les meilleurs notations extra-financières. En fonction de l'industrie, plusieurs enjeux climatiques ont été analysés pour chaque investissement parmi : les émissions carbone, l'empreinte carbone de la production, la vulnérabilité au changement climatique, le financement de l'impact environnemental, le stress hydrique, la biodiversité, l'approvisionnement en matière première et la gestion des déchets toxiques.

Ce produit, par l'intermédiaire de l'analyse des aspects sociaux et de gouvernance et leur intégration dans la notation extra-financière, a aussi promu des pratiques de bonne gouvernance et la cohésion sociale.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Les indicateurs de durabilité, qui permettent d'évaluer dans quelle mesure les caractéristiques environnementale et sociale promues par ce produit sont atteintes, sont multiples et différents en fonction de l'industrie des émetteurs dans lequel ce produit est investi.

Pour [la partie investi](#) en titres vifs :

Sur les aspects environnementaux ce sont les émissions carbonées, l'empreinte carbone de la production, la vulnérabilité au changement climatique, le financement de l'impact environnemental, le stress hydrique, la biodiversité, l'approvisionnement en matière première et la gestion des déchets toxiques. Sur les aspects sociaux, ce sont l'existence de normes ISO, l'existence d'objectif tel que le taux d'accident du travail, l'existence de conventions collectives.

Pour [la partie investi](#) en OPC : le fonds s'est appuyé sur les indicateurs de durabilité remontés par les sous-jacents.

● *...et par rapport aux périodes précédentes ?*

Le fonds est aligné à l'Article 8 de la réglementation SFDR depuis le 22 avril 2024, il n'y a donc à ce jour pas de comparaison aux périodes précédentes.

● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?*

Non applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?
Description détaillée :*

Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

ERASMUS CAPITAL PLUS



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Ce produit a pris en considération les principales incidences négatives sur la facteur de durabilité (PAI). Les PAI ont été collecté par un prestataire tiers indépendant et seront publiés dans le rapport sur les principales incidences négatives. Il s'agissait dans un premier temps, pour la période, de garantir la transparence des investissements. Les indicateurs PAI du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS du règlement SFDR ont été pris en considération dans l'ensemble. En cas de besoin, Erasmus Gestion a eu recours à des proxies ou analyses qualitatives pour remplacer certains indicateurs PAI, en s'assurant que les proxies/analyses portent sur la même thématique que l'indicateur remplacé et que leur utilisation soit systématique (tous les émetteurs des titres en portefeuille).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période, à savoir :

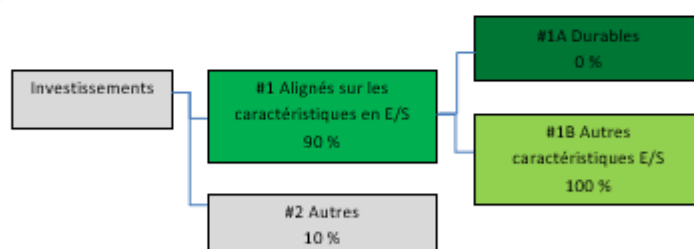
Investissements les plus important	Secteur	% actifs*	Pays
AXA Court Terme AC	Monétaire	19,9%	France
OFI INVES ESG MON CO TER-IEA	Monétaire	19%	France
REGARD MONETAIRE-H	Monétaire	19%	France
AM S&P 500 II-ETF ACC	Actions USA	9,4%	USA
Invesco S&P 500 ESG Index ETF	Actions USA	9,1%	USA
Erasmus Small Cap Europe - Part I	Actions Europe	9%	France
HELIUM FUND-HELIUM SEL-S EUR	Actions Monde	8,8%	Luxembourg

*Le pourcentage affiché correspond au poids de l'investissement par rapport à l'actif net du fonds au moment au cours de l'exercice où celui-ci était le plus important.



Quelle était la proportion d'investissement liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

La stratégie d'investissement ne prévoit pas de biais sectoriel et se laisse la possibilité d'investir dans tous secteurs.

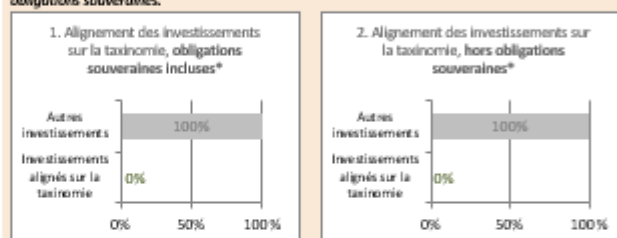
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple,
- Des dépenses d'exploitation (Opex) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



● Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

Ce produit ne s'est pas fixé d'objectif d'investissement dans des activités transitoires ou habilitantes.

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



● Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable



● Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable



● Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissements inclus dans la catégorie « Autres » sont les investissements qui n'ont pas fait l'objet d'un suivi des indicateurs de durabilité environnementaux et sociaux. Ils sont restés durablement strictement inférieure à 10% sur la période.



● Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit a fait l'objet de contrôles quotidiens ainsi que d'un audit annuel permettant de s'assurer du respect des caractéristiques environnementales et sociales au cours de la période.

Bilan actif

	Exercice 30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	-
Actions et valeurs assimilées (A) (*)	647,351.02
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	647,351.02
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B) (*)	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C) (*)	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	8,356,297.63
OPCVM	8,356,297.63
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Loans	-
Autres	-
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	9,003,648.65
Créances et comptes d'ajustement actifs	-
Comptes financiers	735,786.51
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	735,786.51
TOTAL ACTIF I+II	9,739,435.16

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif

	Exercice 30/09/2024
Capitaux propres :	-
Capital	8,958,816.15
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	769,471.91
Capitaux propres I :	9,728,288.06
Passifs de financement II	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	9,728,288.06
Passifs éligibles :	-
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	-
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	-
Autres passifs :	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	11,147.10
Concours bancaires	-
Sous-total autres passifs IV	11,147.10
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	9,739,435.16

Compte de résultat

	Exercice 30/09/2024
Revenus financiers nets	-
Produits sur opérations financières	-
Produits sur actions	23,614.80
Produits sur obligations	5,988.89
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	12,371.55
Produits sur Instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	9,272.56
Sous-total Produits sur opérations financières	51,247.80
Charges sur opérations financières	-
Charges sur opérations financières	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-867.67
Sous-total charges sur opérations financières	-867.67
Total Revenus financiers nets (A)	50,380.13
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres Charges :	-
Frais de gestion de la société de gestion	-148,453.91
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	-148,453.91
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	-98,073.78

ERASMUS CAPITAL PLUS

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	11,663.29
Sous-total Revenus nets I = C + D	-86,410.49
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-
Plus et moins-values réalisées	1,449,246.19
Frais de transactions externes et frais de cession	-57,021.05
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	1,392,225.14
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-87,870.12
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	1,304,355.02
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-333,093.47
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-333,093.47
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-115,379.15
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-448,472.62
Acomptes :	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	769,471.91

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

Erasmus Capital Plus a pour objectif de surperformer l'€STR capitalisé +2%, sur la durée de placement recommandée supérieure à 3 ans, associée à une volatilité cible annuelle comprise entre 3% et 5%.

La gestion active et discrétionnaire ne cherchera pas à reproduire la composition d'un indicateur de référence. Cependant, l'indicateur €STR capitalisé +2% pourra être retenu à titre d'indicateur de performance à posteriori.

Les investissements sont réalisés à partir d'une sélection, jusqu'à 100%, de titres vifs, d'OPC et/ou de produits dérivés. Les instruments sont retenus d'après leur capacité à répondre à l'allocation d'actifs visée dans le respect des fourchettes d'expositions prédéterminées.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	992.36	1,105.37	1,003.74	1,067.93	1,172.07
Actif net (en k EUR)	496.18	552.69	501.87	53.40	58.60
Nombre de titres					
Parts C	500.000	500.000	500.000	50.000	50.000

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-43.55	79.77	-22.67	15.83	156.34
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	0.70	-26.31	-1.91	0.87	1.77

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ERASMUS CAPITAL PLUS

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	93.25	102.87	92.29	97.02	105.21
Actif net (en k EUR)	11,278.79	14,593.06	11,571.63	10,368.30	7,508.36
Nombre de titres					
Parts C	120,950.984	141,851.259	125,371.851	106,859.243	71,362.545

Date de mise en paiement	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-4.13	7.45	-2.08	1.44	14.11
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-1.09	-3.42	-1.37	-1.07	-1.08

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ERASMUS CAPITAL PLUS

Catégorie de classe E (Devise: EUR)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	96.14	106.34	95.95	101.47	110.70
Actif net (en k EUR)	2,038.26	3,126.41	3,336.31	3,102.19	2,161.32
Nombre de titres					
Parts C	21,199.134	29,399.603	34,771.119	30,571.694	19,523.926

Date de mise en paiement	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-4.16	7.69	-2.16	1.50	14.80
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-0.46	-3.28	-0.83	-0.52	-0.48

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

ERASMUS CAPITAL PLUS

Synthèse de l'offre de gestion

Parts	Caractéristiques						
	Code ISIN	Distribution des revenus	Devise de libellé	Valeur Liquidative d'origine	Souscripteurs concernés	Montant minimum de la première souscription	Montant minimum des souscriptions ultérieures
R	FR0013053220	Capitalisation	EUR	100 €	Tous souscripteurs	Un millième de part	Un millième de part
I	FR0013053238	Capitalisation	EUR	1 000 €	Tous souscripteurs et plus particulièrement investisseurs institutionnels et grands investisseurs particuliers	150 000€	Un millième de part
E	FR0013460953	Capitalisation	EUR	100 €	Tous souscripteurs	Un millième de part	Un millième de part

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.

ERASMUS CAPITAL PLUS

- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux maximum
Frais de gestion financière incluant les frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Part R : 1.50 % TTC maximum
		Part I : 0.30 % TTC maximum
		Part E : 0.90 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Part R, part I et part E : 1.20%
Prestataires percevant des commissions de mouvement : Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction, sur la base du montant brut de la transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Part R, part I et part E : 20% de la surperformance du FCP par rapport à son indice de référence (€STR capitalisé + 2%), si la performance du FCP est positive

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le fonds d'une performance positive sur l'exercice et d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire définitivement acquise et devient payable à la société de gestion.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indicateur de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le fonds réel.

La surperformance générée par le fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

La période de référence est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation

La première période d'observation commencera à la création du fonds sur une durée qui ne sera pas inférieure à douze mois.

A l'issue de chaque exercice, l'un des trois cas suivants peut se présenter :

- Le fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongé d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le fonds est en surperformance sur la période d'observation mais en performance absolue négative sur l'exercice. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.
- Le fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 20% de la surperformance) dès lors que la performance du fonds est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation et positive sur l'exercice, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachat en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par la société de gestion.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

Frais de recherche

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

Capitalisation pour la part R
Capitalisation pour la part I
Capitalisation pour la part E

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part R
Capitalisation pour la part I
Capitalisation pour la part E

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	13,523,886.87
Flux de l'exercice :	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	754,693.55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-5,511,350.28
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-98,073.78
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1,392,225.14
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-333,093.44
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	9,728,288.06

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 30/09/2024
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe I (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	-
Catégorie de classe R (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	2,252.540
Nombre de titres rachetés	37,749.238
Catégorie de classe E (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	4,735.490
Nombre de titres rachetés	15,783.258
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0013053220	R	Capitalisation	EUR	7,508,364.69	71,362.545	105.21
FR0013053238	I	Capitalisation	EUR	58,603.95	50.000	1,172.07
FR0013460953	E	Capitalisation	EUR	2,161,319.42	19,523.926	110.70

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		US	FR	Pays	Pays	Pays
Actif				Néant	Néant	Néant
Actions et valeurs assimilées	647.35	396.05	251.30	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif				Néant	Néant	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	647.35					

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL						

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	735.79	-	-	-	735.79
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	735.79

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	735.79	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	735.79	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	USD
Actif	
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	396.05
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	2.87
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Emprunts	-
Hors-bilan	
Devises à recevoir	-
Devises à livrer	-
Futures	-
Options	-
Swaps	-
Autres opérations	-
TOTAL	398.92

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe « Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe » qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

ERASMUS CAPITAL PLUS

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1681041031	AMUNDI FT RATE USD CP-C ESG UCITS ETF DR	Amundi Luxembourg S.A	Obligations	Luxembourg (Grand-Duché)	EUR	972,458.40
FR0000288946	AXA COURT TERME C 2DEC	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A.	Monétaire	France	EUR	774,071.09
FR0010914564	ERASMUS MID CAP EURO I	ERASMUS GESTION	Actions	France	EUR	306,112.59
FR0011640895	ERASMUS SMALL CAP EURO-I 13C	ERASMUS GESTION	Actions	France	EUR	877,896.24
FR001400E755	ERASMUS SMID CROS EUR-PRT F	ERASMUS GESTION	Actions	France	EUR	591,062.00
IE00BKS7L097	INVECO S&P 500 ESG ACC	INVECO	Actions	Irlande	EUR	887,500.00
IE00BYZTVV78	ISHARES EUR CORP ESG 0-3Y D	BlackRock Asset Management Ireland Limited	Obligations	Irlande	EUR	975,753.20
IE00BF5GB717	ISHARES EURO FLOATING RATE B	BlackRock Asset Management Ireland Limited	Obligations	Irlande	EUR	972,822.40
IE000COQKPO9	IVZ NASDAQ-100 ESG ACC	INVECO	Actions	Irlande	EUR	460,664.00
FR0000975617	OFI COURT TERME ISR-C	Ofi invest Asset Management	Mixte	France	EUR	791,006.00
FR0010450908	REGARD MONETAIRE-H	PRO BTP FINANCE	Monétaire	France	EUR	746,951.71
TOTAL						8,356,297.63

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 30/09/2024
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES	
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Frais et charges non encore payés	11,147.10
Autres créditeurs divers	
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	11,147.10

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	171.75	0.30
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	128,063.39	1.50
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe E (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	20,218.77	0.90
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 30/09/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

	Exercice 30/09/2024
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	1,775,070.83
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	88.67
Sommes distribuables au titre du revenu net	88.67
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	88.67
Total	88.67
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	7,817.49
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
	7,817.49
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	7,817.49
Total	7,817.49
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	-77,077.75
Sommes distribuables au titre du revenu net	-77,077.75
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-77,077.75
Total	-77,077.75
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

ERASMUS CAPITAL PLUS

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	1,007,393.22
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
	1,007,393.22
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	1,007,393.22
Total	1,007,393.22
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

ERASMUS CAPITAL PLUS

Catégorie de classe E (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	-9,421.41
Sommes distribuables au titre du revenu net	-9,421.41
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-9,421.41
Total	-9,421.41
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

ERASMUS CAPITAL PLUS

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	289,144.31
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
	289,144.31
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	289,144.31
Total	289,144.31
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

ERASMUS CAPITAL PLUS

Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				647,351.02	6.65
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				647,351.02	6.65
AMAZON.COM INC Internet	780.00	186.33	USD	130,224.82	1.34
BROADCOM INC Electrique - Electronique	581.00	172.50	USD	89,801.09	0.92
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI Textiles et habillement	365.00	688.50	EUR	251,302.51	2.58
MASTERCARD INC - A Autres organismes de credit	200.00	493.80	USD	88,490.67	0.91
ZOETIS INC Produits pharmaceutiques	500.00	195.38	USD	87,531.93	0.90
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				8,356,297.63	85.90
OPCVM				8,356,297.63	85.90
AMUNDI FT RATE USD CP-C ESG UCITS ETF DR	18,170	53.52	EUR	972,458.40	10.00
AXA COURT TERME C 2DEC	307	2,521.40	EUR	774,071.09	7.96
ERASMUS MID CAP EURO I	21	14,576.79	EUR	306,112.59	3.15
ERASMUS SMALL CAP EURO-I 13C	312.000001	2,813.77	EUR	877,896.24	9.02
ERASMUS SMID CROS EUR-PRT F	5,900	100.18	EUR	591,062.00	6.08
INVESCO S&P 500 ESG ACC	12,500	71.00	EUR	887,500.00	9.12
ISHARES EUR CORP ESG 0-3Y D	194,800	5.01	EUR	975,753.20	10.03
ISHARES EURO FLOATING RATE B	190,600	5.10	EUR	972,822.40	10.00
IVZ NASDAQ-100 ESG ACC	8,900	51.76	EUR	460,664.00	4.74
OFI COURT TERME ISR-C	3,868	204.50	EUR	791,006.00	8.13
REGARD MONETAIRE-H	61	12,245.11	EUR	746,951.71	7.68
Créances				-	-
Dettes				-11,147.10	-0.11
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				735,786.51	7.56
TOTAL ACTIF NET			EUR	9,728,288.06	100.00

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
Total	-	-		-		-

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

ERASMUS CAPITAL PLUS

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				

ERASMUS CAPITAL PLUS

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	9,003,648.65
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	735,786.51
Autres passifs (-)	11,147.10
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	9,728,288.06

ANNEXE

Le rapport annuel N-1 (format ancien plan comptable) est présenté en annexe conformément au Règlement ANC n°2022-03.



ERASMUS CAPITAL PLUS

Rapport annuel au 29 Septembre 2023

Société de gestion : ERASMUS GESTION

Siège social : 14 rue de Marignan 75008 PARIS

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Bilan actif

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	13,445,152.80	15,574,281.85
Actions et valeurs assimilées	1,112,242.03	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	1,112,242.03	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	721,474.88	708,915.60
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	721,474.88	708,915.60
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	11,611,435.89	14,865,366.25
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	11,611,435.89	14,865,366.25
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres Actifs : Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	1,975.83	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1,975.83	-
Comptes financiers	91,982.90	-
Liquidités	91,982.90	-
TOTAL DE L'ACTIF	13,539,111.53	15,574,281.85

Bilan passif

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Capitaux propres	-	-
Capital	13,453,901.55	15,960,674.44
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	201,268.13	-348,800.40
Résultat de l'exercice (a,b)	-131,282.81	-202,062.89
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	13,523,886.87	15,409,811.15
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	15,224.66	20,260.14
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	15,224.66	20,260.14
Comptes financiers	-	144,210.56
Concours bancaires courants	-	144,210.56
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	13,539,111.53	15,574,281.85

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	17,038.29	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	28,311.11	28,388.89
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	11,206.49	-
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	56,555.89	28,388.89
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-70.78	-7,826.04
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-70.78	-7,826.04
Résultat sur opérations financières (I + II)	56,485.11	20,562.85
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-201,307.46	-231,196.81
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	-144,822.35	-210,633.96
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	13,539.54	8,571.07
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	-131,282.81	-202,062.89

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Frais de gestion financière incluant les frais administratifs externes à la société de gestion

- 1,50% TTC maximum pour la part R

- 0,30% TTC maximum pour la part I

- 0,90% TTC maximum pour la part E

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

- Part R, part I et part E : 20% de la surperformance du FCP par rapport à son indice de référence (€STR capitalisé + 2%), si la performance du FCP est positive

Part variable basée sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et de l'indice de référence, sur l'exercice comptable.

La méthode de calcul utilisée est celle de l'actif fictif aussi appelée « actif indicé ».

Définition de l'actif fictif : l'actif fictif permet de neutraliser les effets de bords sur les souscriptions/rachats, c'est-à-dire que les rachats sont sortis sur la VL fictive car cela représente le montant que les investisseurs auraient obtenu en investissant sur un fond performant comme le benchmark. Les souscriptions sont-elles rentrées sur la VL publiée car il s'agit de l'investissement initial.

Cette méthode permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscription et rachats que le fond original, tout en bénéficiant de la performance du benchmark choisi.

Cet actif fictif est ensuite comparé à la performance de l'actif réel du fonds. La différence entre les deux actifs nous donne donc la surperformance du fonds par rapport à son indice de référence.

ERASMUS CAPITAL PLUS

Cette surperformance est alors multipliée par le taux de frais variables, le résultat de cette opération correspondant à la provision à passer dans les conditions reprises ci-dessous :

- Si, sur l'exercice comptable, la performance du fonds commun de placement est supérieure à celle de l'indice de référence et est supérieure à 0, la part variable des frais de gestion représente 20 % de la différence entre la performance du fonds commun de placement et celle de l'indice.
- Si en cours d'année, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice comptable, est supérieure à l'indice de référence calculé sur la même période et est supérieure à 0, cette surperformance fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de chaque valeur liquidative.
- Si, sur l'exercice comptable, la performance du fonds commun de placement est inférieure à l'indice de référence, la part variable des frais de gestion est nulle.
- Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à l'indice de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment est réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- Cette part variable n'est définitivement perçue à la fin de chaque exercice comptable n, au titre de l'exercice comptable n, que si sur cette période, la performance du FCP est supérieure à l'indice de référence et est supérieure à 0. Dans tous les autres cas, aucun frais de gestion variable n'est prélevé en fin d'exercice comptable.
- Ces frais variables sont directement imputés au compte de résultat du fonds à chaque valeur liquidative et prélevés annuellement.

A compter de l'exercice débutant le 1er octobre 2021, une période de rattrapage des sous-performances passés est mise en place :

Toute sous-performance du fonds par rapport à celle de l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec remise à zéro à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission, est instaurée.

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts courus

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour la part R
Capitalisation pour la part I
Capitalisation pour la part E

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part R
Capitalisation pour la part I
Capitalisation pour la part E

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Actif net en début d'exercice	15,409,811.15	18,272,155.99
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	796,242.97	1,518,271.00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-3,494,813.41	-2,598,610.24
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	582,505.79	339,914.90
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-346,363.91	-665,545.93
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-17,187.96	-22,210.81
Différences de change	359.13	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	738,155.46	-1,223,529.80
Différence d'estimation exercice N	471,245.35	-266,910.11
Différence d'estimation exercice N-1	266,910.11	-956,619.69
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-144,822.35	-210,633.96
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	13,523,886.87	15,409,811.15

Complément d'information 1

	Exercice 29/09/2023
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	1,631,349.51
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 29/09/2023	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	-	
Nombre de titres rachetés	450.000	
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	539.866	
Nombre de titres rachetés	19,052.474	
Catégorie de classe E (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	7,346.900	
Nombre de titres rachetés	11,546.325	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	533.26	0.30
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	168,077.03	1.50
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe E (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	32,697.17	0.90
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)		

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 29/09/2023
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	1,975.83
TOTAL DES CREANCES	1,975.83
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	15,224.66
Autres créditeurs divers	
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	15,224.66

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 29/09/2023
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	721,474.88
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	721,474.88
Titres de créances	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	721,474.88	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	91,982.90
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	721,474.88	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	91,982.90	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD
Actif	
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	98,493.51
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	421.83
Comptes financiers	8,693.20
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	43.67	-956.48
Total	43.67	-956.48
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	43.67	-956.48
Total	43.67	-956.48
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

ERASMUS CAPITAL PLUS

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	791.96	-11,339.30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	791.96	-11,339.30
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	791.96	-11,339.30
Total	791.96	-11,339.30
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

ERASMUS CAPITAL PLUS

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-115,388.92	-171,928.29
Total	-115,388.92	-171,928.29
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-115,388.92	-171,928.29
Total	-115,388.92	-171,928.29
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

ERASMUS CAPITAL PLUS

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	154,376.24	-262,008.72
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	154,376.24	-262,008.72
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	154,376.24	-262,008.72
Total	154,376.24	-262,008.72
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

ERASMUS CAPITAL PLUS

Catégorie de classe E (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-15,937.56	-29,178.12
Total	-15,937.56	-29,178.12
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-15,937.56	-29,178.12
Total	-15,937.56	-29,178.12
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

ERASMUS CAPITAL PLUS

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	46,099.93	-75,452.38
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	46,099.93	-75,452.38
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	46,099.93	-75,452.38
Total	46,099.93	-75,452.38
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,020.73	992.36	1,105.37	1,003.74	1,067.93
Actif net (en k EUR)	510.37	496.18	552.69	501.87	53.40
Nombre de titres					
Parts C	500.000	500.000	500.000	500.000	50.000

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Date de mise en paiement	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	-48.55	-43.55	79.77	-22.67	15.83
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	1.51	0.70	-26.31	-1.91	0.87

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ERASMUS CAPITAL PLUS

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	97.10	93.25	102.87	92.29	97.02
Actif net (en k EUR)	13,017.91	11,278.79	14,593.06	11,571.63	10,368.30
Nombre de titres					
Parts C	134,057.595	120,950.984	141,851.259	125,371.851	106,859.243

Date de mise en paiement	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	-4.64	-4.13	7.45	-2.08	1.44
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-1.02	-1.09	-3.42	-1.37	-1.07

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ERASMUS CAPITAL PLUS

Catégorie de classe E (Devise: EUR)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Valeur liquidative (en EUR)				
Parts C	96.14	106.34	95.95	101.47
Actif net (en k EUR)	2,038.26	3,126.41	3,336.31	3,102.19
Nombre de titres				
Parts C	21,199.134	29,399.603	34,771.119	30,571.694

Date de mise en paiement	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)				
Parts C	-4.16	7.69	-2.16	1.50
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)				
Parts C	-0.46	-3.28	-0.83	-0.52

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 29 Septembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				1,112,242.03	8.22
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				1,112,242.03	8.22
ASML HOLDING NV	300.00	559.10	EUR	167,730.00	1.24
CHRISTIAN DIOR SE	230.00	697.00	EUR	160,310.02	1.19
DASSAULT SYSTEMES SE	4,800.00	35.30	EUR	169,416.00	1.25
SANOFI	1,900.00	101.48	EUR	192,812.00	1.43
STMICROELECTRONICS NV	4,700.00	40.98	EUR	192,629.50	1.42
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	1,200.00	86.90	USD	98,493.51	0.73
TOTALENERGIES SE	2,100.00	62.31	EUR	130,851.00	0.97
Obligations et valeurs assimilées				721,474.88	5.33
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				721,474.88	5.33
HLD EUROPE S.C.A. 4% 19/12/2023	700,000.00	99.87	EUR	721,474.88	5.33
Titres d'OPC				11,611,435.89	85.86
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne				11,611,435.89	85.86
AXA COURT TERME C 2DEC	200	2,423.99	EUR	484,797.70	3.58
CM-AM OBLI IG 2025 S	6,300	103.13	EUR	649,719.00	4.80
DOM FONCIERE EPILOGUE-C	2,500	124.31	EUR	310,775.00	2.30
ELEV-ABSO LRET EURO FD-R EUR	6,697	141.99	EUR	950,907.03	7.03
ERASMUS MID CAP EURO I	41	13,497.98	EUR	553,417.18	4.09
ERASMUS SMALL CAP EURO-I 13C	221.000001	2,511.73	EUR	555,092.33	4.10
ERASMUS SMID CROS EUR-PRT F	6,000	87.14	EUR	522,840.00	3.87
HELIUM FUND SELECTION-S EUR	600	1,696.92	EUR	1,018,152.60	7.53
ISHARES EURO GOVT 5-7YR	6,200	138.27	EUR	857,274.00	6.34
LAZARD CRE FI IVC PARTS -IVC-	50	15,895.31	EUR	794,765.50	5.88
L DJ IN AV UC DIST PARTS -DIST-	700	321.45	EUR	225,015.00	1.66
LYXOR EUROSTOXX 50 DR	6,500	43.81	EUR	284,765.00	2.11
LYXOR UCITS ETF DAILY LEVERA	4,000	33.80	EUR	135,180.00	1.00
LYXOR UCITS ETF S&P 500	3,700	286.42	EUR	1,059,754.00	7.84
MUL LN100 UE AC SHS ACC CAPITALISATION	9,000	56.13	EUR	505,188.00	3.74
PIQUEMAL HOUGHTON FUNDS	450	1,089.82	EUR	490,418.55	3.63
SCHELCHER PRINCE COURT TERME	3,000	267.10	EUR	801,300.00	5.93
SCHELCHER PRINCE OPP EURO-I	500	1,607.00	EUR	803,500.00	5.94
TIKEHAU COURT TERME-PART A	5,500	110.65	EUR	608,575.00	4.50
Créances				1,975.83	0.01
Dettes				-15,224.66	-0.11

Inventaire des instruments financiers au 29 Septembre 2023

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				91,982.90	0.68
TOTAL ACTIF NET			EUR	13,523,886.87	100.00